



Master Droit des affaires parcours Juriste d'affaires

5164p

ATTENTION, Informations susceptibles d'être modifiées

Ce master vise à :

- > Assurer aux étudiants une spécialisation dans le domaine du droit des affaires qui complète celle qu'ils ont pu commencer à acquérir en licence via les choix d'options et de combinaisons de travaux dirigés ;
- > Donner aux étudiants les connaissances spécialisées nécessaires à l'exercice des fonctions de juriste d'entreprise ou d'avocat spécialisé en droit des affaires.
- > Permettre à des étudiants motivés d'entrer très rapidement dans la vie active, grâce à une préparation intellectuelle intense qui leur permet de s'adapter au rythme très particulier des grands cabinets d'affaires.

En 2014 le master 2 juriste d'affaires - DJCE est classé à nouveau numéro 1 au classement SMBG en droit des affaires

<http://www.meilleurs-masters.com/master-droit-des-affaires.html>

Responsable

> [Antoine GAUDEMEL](#)

Renseignement

> [Irvine AHOANSOU](#)

Tél. + 33 (0)1 44 41 57 38

Master Droit des affaires

Juriste d'affaires

[Université Paris-Panthéon-Assas](#)

Droit

[Droit des affaires](#)

[M. Antoine GAUDEMEL](#)

[Masters en Droit](#)

[Master](#)

1 an

[Formation initiale](#)

[Bac +4](#)

Pour l'année universitaire 2025-2026 :

Accès bac+4 : [Capacités d'accès et modalités d'accès](#)

Dans ce dernier cas, le master est ouvert :

Aux étudiants sélectionnés en magistère juriste d'affaires, à l'entrée en licence (25 à 30), qui ont réussi le parcours spécifique qui est le leur en licence et en [M1](#) et qui peuvent être autorisés à poursuivre en [M2](#).

À des étudiants titulaires d'un [M1](#) de droit des affaires, sélectionnés spécifiquement pour le [M2](#).

> [En savoir plus](#)

L'autorisation d'inscription est accordée par le président de l'université après examen du dossier déposé par l'étudiant par une commission placée sous l'autorité du responsable du master.

Programme 2025-2026

Texte de référence :

Le Règlement des études de Master s'applique à tous les diplômes de Master.

Cependant, les règles spécifiques énoncées dans la maquette prévalent sur ce règlement général.

1ère année (60 ECTS)

La première année est liée à celle du [magistère Juriste d'Affaires](#).

2ème année (60 ECTS)

Tous les enseignements sont obligatoires (coefficient 20) :

- > Droit financier américain (25h, coef.1 / 3 ECTS)
- > Droit américain des affaires (75h, coef.2 / 8 ECTS)
- > Droit bancaire institutionnel (25h, coef.1 / 3 ECTS)
- > Droit du financement structuré (25h, coef.1 / 3 ECTS)
- > Droit civil des affaires (25h, coef.2 / 3 ECTS)
- > Droit commercial international (25h, coef.1 / 3 ECTS)
- > Droit européen des affaires (25h, coef.1 / 3 ECTS)
- > Droit fiscal international (25h, coef.1 / 3 ECTS)
- > Restructuration d'entreprises (25h, coef.1 / 3 ECTS)
- > Droit des marchés financiers (25h, coef.2 / 3 ECTS)
- > Droit des sociétés I (25h, coef.2 / 3 ECTS)
- > Droit des sociétés pratique II (25h, coef.1 / 3 ECTS)
- > Droit du travail (25h, coef.1 / 3 ECTS)
- > Pratiques professionnelles (rédaction de contrats - expression orale) (25h, coef.1 / 3 ECTS)
- > Conférences professionnelles (25h, coef.2 / 3 ECTS)

Chaque matière est évaluée par un écrit ou un oral noté sur 20 (coefficients en fonction de la matière) ; toute note inférieure à 6/20 est éliminatoire.

Stage (3 mois / 10 ECTS)

Trois mois en fin de [M2](#) dans une entreprise, un cabinet d'avocat, une juridiction ou une activité jugée équivalente par le directeur du Master.

Le mémoire est noté sur 20 (coefficient 6), toute note inférieure à 10/20 est éliminatoire

Règles spécifiques

Cas particulier :

Les étudiants qui souhaitent bénéficier d'un régime de scolarité en deux ans doivent déposer une demande motivée avant la fin du premier semestre. Leur choix est définitif.

Les étudiants admis au bénéfice d'un régime de scolarité en deux ans doivent définir avec le responsable du master le programme de chaque année d'études.

Les étudiants concernés doivent prendre une inscription au début de chacune des deux années universitaires.

Juriste d'entreprises, avocat dans les cabinets d'affaires français, américains et anglais situés à Paris.